

Public concerné

Agriculteurs.rices avec au moins une production dédiée à l'alimentation humaine, intéressé.e.s pour commercialiser ses produits à la restauration collective (ou le faisant déjà)



Durée

1 jour(s) / 7h



Lieux / dates

28/01/2025 > Nyons
Responsables de stage :
Nina CROIZET Audrey LUMALE
Contacts :
Nadege CHAREYRON

Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode



FORMATION

Vendre ses produits à la restauration collective



Conditions de réalisation

Pré-requis : aucun



Objectifs pédagogiques

Identifier les restaurants collectifs pouvant être de potentiels débouchés pour sa ferme et se faire connaître

Mesurer l'impact de la réglementation propre à la restauration collective sur son exploitation agricole

Construire une offre (produits et services associés) adaptée aux besoins de la restauration collective

Organiser la vente à la restauration collective de la commande à la livraison



Contenu

Conséquences de la réglementation propre à la restauration collective sur son exploitation agricole
Adaptation et construction de son offre de produits (gamme, prix, etc.) et les services associés (modalités de la relation client, mercurial, livraison, animation, etc.)
Organisation de la vente à la restauration collective, de la commande à la livraison: démarchage, réponse à un marché, prise de commandes, livraison, facturation, etc.

Définition et caractéristiques de la restauration collective



Méthodes pédagogiques

Apports théoriques Témoignages vidéo Ateliers pratiques



Méthode d'évaluation

Évaluation des acquis : auto-évaluation par le stagiaire et questionnaire de fin de formation



Autres informations

Date limite d'inscripton : 3 semaines avant le début de la formation.
Une attestation de fin de formation vous sera adressée à l'issue de la formation par la Chambre d'agriculture de la Drôme.
Pour les personnes en situatuon de handicap, cliquez ici.